

Le Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour les personnes handicapées de grande dépendance

Compte rendu de l'action du 2 juin 2006 au siège du Parti Socialiste

Le 10^{ème} sit-in du GAMP a été organisé devant le siège du parti socialiste, le but étant de sensibiliser les partis politiques démocratiques aux difficultés de nos familles. Un communiqué de presse avait été diffusé au préalable et plusieurs journalistes étaient présents. Parmi ceux-ci, l'Agence Belga, la RTBF Radio, Bxl Radio, ... Des reportages radio ont été ensuite diffusés.

Monsieur Elio Di Rupo, président du PS, était empêché. Ainsi, Mr. Jean-Marc Jalhay avait été délégué pour recevoir une délégation du GAMP. Nous étions 27 personnes présentes.

Mr. Jalhay nous a assurés de l'intérêt de son parti pour la politique des personnes handicapées et a évoqué les valeurs de solidarité et de justice à l'égard des plus faibles défendues par le PS et auxquelles nos revendications font appel (voir notre communiqué de presse). Il a aussi évoqué les propositions retenues au sujet du handicap dans les accords gouvernementaux de la Région bruxelloise. Ces accords prévoient :

- la création d'une offre de services diversifiée ;
- la création de places en court séjour ;
- la mise en place du Budget d'Assistance Personnelle (BAP).

Les échanges qui ont suivi peuvent être résumés ainsi :

- Le manque de places est criant. Nous l'estimons à un millier au moins. Une récente étude de l'Observatoire ferait état de 807 places manquantes à Bruxelles.
- Le parti socialiste soutient la politique du handicap menée à Bruxelles par la Ministre Ecolo Evelyne Huytebroeck. Nous signalons que la marge de manœuvre de la Ministre est très étroite, compte tenu de l'enveloppe insuffisante octroyée à la COCOF et de ce fait, à la politique des personnes handicapées. En Région bruxelloise, le déficit de la COCOF est de 17 millions. Le refinancement de 5 millions obtenu cette année a été absorbé par la masse salariale (accords du non-marchand) et n'a pas été consacré à la création de nouvelles structures.
- Le problème majeur est un manque de financement adéquat lié à un problème institutionnel. Nous signalons que la répartition des compétences est telle dans notre pays que plusieurs responsables politiques rencontrés lors de nos actions se déclarent incompétents pour agir dans le cadre de nos revendications et nous renvoient uniquement à la Ministre Huytebroeck.
- Nous signalons par ailleurs que les projets de nouvelles structures, comme Hoppa (hébergement et accueil de 25 personnes polyhandicapées) et Condorcet et Estreda (hébergement et accueil de 10 personnes avec autisme) sont toujours bloqués pour différentes raisons administratives. En particulier, nous signalons que la Ministre Dupuis est co-responsable du blocage de l'attribution du terrain au projet Hoppa, alors qu'elle nous avait signifié au mois de janvier 2006 que le problème était réglé !
- Nous sommes bien entendu d'accord sur une offre diversifiée, ainsi que sur la proposition de services plus « légers » selon les types et les degrés de handicap, et de même pour le BAP. Mais ces solutions ne sont pas à considérer comme des alternatives valables au manque de structures pour personnes plus lourdement handicapées. **Notre revendication principale est et reste la création de places en hébergement et de structures adaptées aux handicaps de grande dépendance.**
- Compte tenu du manque de structures à Bruxelles, il est indispensable de rendre opérationnels les accords de coopération avec la Wallonie. A l'heure actuelle, le

moratoire instauré en Wallonie ne permet pas la création de nouvelles places, sauf pour les personnes lourdement handicapées (catégorie C). Les wallons sont favorisés et peuvent de plus bénéficier de l'octroi de conventions nominatives octroyées par l'AWIPH et leur permettant d'occuper des places en APC (autorisation de prise en charge). Cette possibilité doit être ouverte aux bruxellois aussi !

- Concernant la Wallonie, Mr. Jalhay signale que effectivement, la situation y est meilleure qu'à Bruxelles. Nous précisons que le budget du handicap en Wallonie est bien plus élevé qu'à Bruxelles et que d'autre part, pas mal d'institutions wallonnes reçoivent un bol d'oxygène avec l'accueil de ressortissants français auxquels l'état français octroie des subventions doubles que celles de l'AWIPH. Nous signalons qu'il est paradoxal que la Ministre wallonne en charge de la politique des personnes handicapées – Christiane Vienne – se réjouisse de la présence en Wallonie de 3000 handicapés français, alors que nos enfants – citoyens belges – ne peuvent y être accueillis ! Par ailleurs, l'accueil des handicapés français devient dans certains cas une entreprise lucrative car l'état français octroie généralement, après négociation avec les institutions, un prix journalier qui est souvent le double de ce qui est accordé par l'AWIPH.
- La création d'une cellule de crise est évoquée. Nous attendons sa mise en place au SBFPH (Service Bruxellois Francophone des Personnes Handicapées).
- La personne responsable de la "Mandorie" fait part de sa propre expérience et des pistes qui peuvent s'en dégager comme la mise en place de projets pilotes de petite capacité (5 ou 6 personnes) avec notamment l'aide de bénévoles. On insiste pour que des initiatives de petites structures soient encouragées et subsidiées, pour que les personnes handicapées soient intégrées dans les quartiers. Mais on met en garde par rapport à l'emploi de personnel bénévole !
- Nous demandons un soutien pour que, dans le cadre d'un prochain refinancement de la COCOF, les organisations syndicales mettent en sourdine leurs revendications salariales dans le domaine du handicap au profit de la création de nouvelles structures et places en hébergement.

En conclusion, nous avons demandé que la problématique du handicap soit prise en compte de façon globale et que les accords gouvernementaux bruxellois cités plus haut soient respectés, notamment par une planification sur les dernières années de législature. Monsieur Jalhay a répondu que ce n'est pas le PS qui va directement établir un calendrier mais qu'il peut :

- Interpeller Mme Huytebroeck afin de savoir ce qui est possible de mettre en place avec les moyens actuels.
- Interpeller Mme Dupuis pour voir comment débloquent le projet Hoppa.
- Interpeller Mme Vienne par rapport aux accords de coopération.
- Prendre bonne note de nos revendications lors de prochaines négociations syndicales.

Nous recontacterons Mr. Jalhay d'ici la fin du mois de juin par rapport à ses engagements.

Tout en le remerciant de nous avoir reçu, nous avons informé Mr. Jalhay de la rédaction et de la diffusion d'un compte rendu de cette action.

Pour le GAMP
Cinzia Agoni
02 /673 03 12
0475 / 94 18 90